

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE MONTEREAU LA FORTERESSE

PROJET ASSOCIATIF 2021/2024

Période du projet

Ce projet est défini pour une période de quatre ans, du 1^{er} février 2021 au 31 décembre 2024 et peut être modifié à tout moment à l'initiative du comité de direction, notamment au niveau des actions de l'association en raison de la crise sanitaire.

Les valeurs de l'association

La solidarité et l'entraide entre tous les membres

L'égalité de traitement de tous les membres

Le respect réciproque pendant la pratique du golf (practice, parcours, compétitions...)

La responsabilisation et l'implication des membres du Comité de direction dans la vie de l'AS et dans la pratique du golf

La transparence du fonctionnement de l'AS, permettre l'accès facile à toute information (site internet, courriel, affichage...)

Le strict respect de l'étiquette tel que le précisent les textes fondateurs du golf

Les missions et les objectifs de l'association

Sous l'égide du Comité Directeur composé de 12 membres élus dans le respect de la parité, l'association s'est fixée les missions suivantes :

- Développement de la pratique du golf pour tous
- développement de la pratique du golf pour les personnes en situation de handicap
- Encadrement, gestion et développement de l'école de golf
- Développement de ses relations avec la Direction du Domaine et ses différents services
- Collaboration à la gestion des licences, index, résultats... de tous les golfeurs
- Investissement en équipements et outils pédagogiques nécessaires à l'enseignement
- Suivi des relations avec les partenaires

Les moyens financiers

- Recettes :
 - o Cotisations des membres
 - o Droits de jeu perçus lors des compétitions
 - o Dons provenant de nos partenaires
 - o Subventions versées par les collectivités locale et départementale
 - o Aides accordées par la Fédération et la Ligue
- Principales dépenses :
 - o Gestion école de golf
 - o Achats de matériels nécessaires à l'enseignement
 - o Frais liés à la participation de jeunes aux Grands Prix
 - o Frais liés à la participation des équipes aux compétitions fédérales
 - o Achats de lots pour les compétitions de club
 - o Organisation de manifestations
 - o Participation au financement du Grand Prix et du Trophée Sénior

Domaine de la Forteresse – 77 940 THOURY-FERROTTEs – www.as.golfdelaforteresse.com

Tél : 06 07 60 36 01 – Fax : 01 60 96 01 41 – E-Mail : yvoncamuset@hotmail.com

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 – N° 7245 Préfecture de Melun – Siret : 435 094 750 00013 – Agrément DDJS : AS 7700 945

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE MONTEREAU LA FORTERESSE

Les actions de l'association

- Participation au forum des associations pour le recrutement des jeunes
- Gestion de l'école de golf : intendance, accompagnement sur le terrain, programmation des activités, passage de drapeaux...
- Aides financières pour les jeunes qui participent aux Grands Prix
- Création d'un baby-golf
- Accueil des jeunes adultes en situation de handicap
- Accueil des élèves des écoles proches du golf
- Organisation de rencontres féminines
- Accueil des nouveaux adhérents
- Organisation de compétitions
- Organisation de rencontres interclub
- Co-organisation de compétitions fédérales
- Participation aux compétitions de Ligue IDF Séniors et Ligue IDF Messieurs, Ligue IDF Dames
- Balisage et suivi de l'évolution du terrain en liaison permanente avec la direction du golf
- Collaboration à la gestion des licences, index, résultats... de tous les golfeurs
- Programmation de l'intendance et des déplacements de l'école de golf et des équipes
- Investissement en équipements et outils pédagogiques nécessaires à l'enseignement
- Suivi des relations avec les partenaires

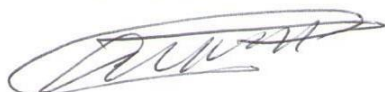
L'Evaluation

- L'évaluation s'appuiera sur la participation et les résultats de toutes les actions décrites ci-dessus.

Validation du projet associatif

Le projet a été envoyé à tous les membres du comité de direction de l'A.S le 12 mai 2021 et a été validé.

Le Président



Yves CAMUSET

Le Secrétaire



Christian DANQUIGNY